



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription à la Commission Paritaire N° 780-D-73

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A. C. D. E.

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris  
Téléphone : 874-78-44 poste 43

Amicale des Stalags II A. C. D. E.  
Compte chèques postaux : La Source 30.175-35

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE**

**AMICALE DES ANCIENS P.G. DES OFLAGS ET STALAGS II A, B, C, D, E, GROUPE NORD**

Cher ami, ancien des Oflags et Stalags II, avec ta famille, tes amis, tu es invité à l'Assemblée Générale statutaire le

**DIMANCHE 3 OCTOBRE 1976 à Libercourt**

**PROGRAMME DE LA JOURNÉE**

9 h 00 : Rassemblement des voitures, place Rihour à Lille. Les adhérents non motorisés seront pris en charge.

10 h 00 : Assemblée Générale à Libercourt (salle des fêtes Ch.-Quinet, face à l'église).

11 h 15 : Office religieux, spécialement célébré par nos aumôniers de camp, les chanoines Beilliard, Delesalle et Pronier. Participation des Associations patriotiques de Libercourt.

12 h 00 : Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts du cimetière.

13 h 00 : Apéritif salle Quinet au profit de la caisse.

13 h 30 : Grand banquet sous la présidence de Monsieur le maire de Libercourt.

Menu exceptionnel, particulièrement étudié.

Invité d'honneur : Messieurs les présidents des A.C. et de l'Harmonie municipale.

17 h 00 : Festivités, sauterie pour les toujours jeunes de l'Amicale.

Ne manque pas, cher ami, avec ta famille, d'assister à cette journée amicale du souvenir.

Participation : 40,00 F, chèque ou mandat à adresser à Paul VAN MOERBEKE, 65, rue G.-Baratte, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 56-13-13.

C.C.P. : 1.630-39 (avant le 20 septembre).

Le Président, C. FLIPO.  
Tél. : 57-25-62.

**GROUPE NORD - PAS-DE-CALAIS**

Liste des visiteurs, anciens P.G., qui ont visité le stand U.N.A.C. de la Foire commerciale de Lille en mai 1976.

- ANQUESNE Albert, II A, rue des Fossés, 59480 La Bassée.
- BOUTRY Emile, II A, 59, rue de Cambrai, 59000 Lille.
- BINOIS Louis, II A, 35, rue Massenet, 62400 Béthune.
- BASUYAUX André, II B, 35, rue Jordaens, 59000 Lille.
- CHANTRY Paul, II A et Ravaruska, 95, rue de Condé, 62 - Loos-en-Gohelle.
- CHIEUX Louis, II B, 120 bis, Grande Rue, 59100 Roubaix.
- CODONNIER Adrien, II E, 60, rue du Martinsart, 59113 Séclin.
- DEWILDE Florimond, II C, 122, rue Franklin, 59100 Roubaix.
- DENIS Désiré, II D, Serques, 62380 Lumbres.
- GHORIS Roger, II D, 1547, rue Léon-Blum, 59280 Armentières.
- JOLY Georges, II D, 47, rue de

- l'Eglise, 62240 Desvres.
- JOLY Ernest, II B, 46, rue Emile-Zola, 80000 Amiens.
- LAMBERT Simon, II A, 7, rue de Cauny, 59148 Flines-les-Raches.
- MARCELIN Raymond, II A, 42, rue Mirabeau, 59000 Fives-Lille.
- PONIECKI Joseph, II C, 172, rue du Général-Leclerc, 59790 Ronchin.
- ROBILLARD Raymond, II A, 7, rue Salembier, 59260 Hellemmes.
- ROUSSEAUX Jules, II D, 24, rue du 8-Mai, 59370 Mons-en-Barœuil.
- SALLES Roger, II D, 155, avenue Poincaré, 62100 Calais.
- DE SAINT - MAREUILLE René, II D, 62170 Montreuil-sur-Mer.
- THUMILAIRE Henri, II B, chemin du Halage, 59220 Denain.
- THOMAS Georges, II B, rue du Docteur-Schweitzer, tour B, N° 22, 59100 Roubaix.
- VANDAELE Maurice, II D, 19, rue Gambetta, 62100 Calais.
- WAMBERGUE Jules, II A, 40 ter, rue Brule-Maison, 59000 Lille.

**Nos nouveaux adhérents**

- BROUARD Ernest, 49 - La Chapelle-R.
- BOURCIER Pierre, 49 - Beaupréau.
- CHOLLE Georges, 49 - Beaupréau.
- COURANT Léon, 59 - Bailleul.
- COURREGES Henri, 64 - Pontacq.
- BONNASIE Joseph, 64 - Arthez-de-Béarn.
- BOUVIER Séraphin, 73 - Brulon.
- MAIX André, 75018 Paris.
- CROZIER Pierre, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise.
- DONNOIS Georges, 21000 Dijon.
- FREMONT Abel, 36700 Fièvre-la-Rivière.
- LOUET Roger, 36560 Bouges-le-Château.
- GOURMAUD Henri, 44400 Rème.
- GUILLONEAU Adrien, 44650 Lège.
- HELLARD Eugène, 44700 Orvault.
- Abbé HOMMEAU Alphonse, 44430 Le Loroux-Bottereau.
- JULIENNE Henri, 44390 Petit-Mars.
- LEGASCOIN Isidore, 44350 Guérande.
- POULAIN Maurice, 44550 Montoir-de-Bretagne.
- SAULNIER Jean, 44130 Blain.
- SAUNIER Auguste, 44410 Vieilleville.
- SIMONEAU Francis, 44400 Rème.
- TACONNE Gabriel, 44490 Le Croisic.
- WATISSE, 45000 Orléans.
- MOUILLIC Joseph, 56240 Plouay.
- JULO Robert, 36440 Poulaines.
- GABOREAU Armand, 85500 Chambréaud.
- GATTE Raymond, 85700 Pouzauges.
- GEMARD Albert, 85700 Réaumur.
- GODARD Elie, 85250 Chavagnes-en-Paillers.
- GODARD Auguste, 85250 Chavagnes-en-Paillers.
- GUIBERT Paul, 85250 Cure-de-Saint-Fulgent.
- JOLLIVET René, 85210 Saint-Etienne-de-Brillouet.
- LACAZE Lucien, 85260 Saint-André-Treize-Voies.
- MARIONNEAU Henri, 85150 Sainte-Flaive-des-Loups.
- MOLLET Marcel, 85140 Les Essarts.
- OUVREARD René, 85700 Réaumur.
- PARPAILLON Eugène, 85700 Pouzauges.
- PERRIER Edouard, 85830 Bois-de-Cène.
- POIRIER Amédée, 85200 Mervent.
- ROBIN Camille, 85700 Pouzauges.
- RICHARD René, 44140 Vieilleville.
- JULIEN Roger, 01500 Ambérieu-en-Bugey.
- GENETTE Maxime, 01240 Dom-pierre-sur-Veyle.
- VEYRIER Joseph, 07290 Satillieu.
- VINCENT Pierre, 07000 Privas.
- LEGROS Jean, 09000 Foix.
- GOMBERT André, 12000 Rodez.
- DUGOUL Emile, 13007 Marseille.
- FOSSE Albert, 14130 Pont-l'Évêque.
- LECOURT Joseph, 14140 Livarot.
- MARIE Roger, 14740 Bretteville-l'Orgueilleuse.
- VEREL Albert, 14190 Saint-Sylvain.
- VALETTE Alfred, 19500 Meyssac.
- JEGU Mathurin, 24500 Saint-Aubin-Cadelech.
- GENESTAL Alfred, 24560 Issigeac.
- JEANNIN Georges, 25270 Levier.
- MAILLOT Pierre, 25210 Le Russey.
- MAINIER Gaston, 25210 Le Russey.
- RAMEY René, 25440 Lavans-Quingey.
- SANGEY Richard-René, 25110 Baume-les-Dames.
- SEGAUD Albert, 25700 Valentigney.
- VUILLEMIN Albert, 25500 Morteau.
- DIROU Tanguy, 29250 Bourg-Santeac.
- DREAU Jean, 29111 Scaer.

- GOURMELEN Corentin, 29143 Plogastel-Saint-Germain.
- GUILLOU Baptiste, 29230 Lampaul-Guimiliau.
- JAOUEN René, 29150 Cast.
- JAOUEN Albert, 29290 Saint-Renan.
- KERBOURCH René, 29000 Quimper.
- LADAN François, 29244 Kerlouan.
- LE BRAS Louis, 29260 Plouider.
- LE BRIS Hervé, 29231 Taule.
- LE GALL Jean, 29190 Le Cloître-Pleyben.
- LE GOFF Francis, 29235 Lanhouarneau.
- RAGUENES François, 29262 Plourin-Ploudalmezeau.
- PETTON Jean, 29200 Brest.
- GUILLEM Jean, 29221 Plouescat.
- LE HIR René, 29236 Porspoder.
- L'HOSTIS Jean, 29212 Plouvien.
- PERS René, 29290 Saint-Renan.
- PLOUZENEC François, 29000 Plo-melin.
- TANGUY Yves, 29237 Sizun.
- OZIL Marcel, 30220 Redessan.
- VIGNERES Jean, 31000 Toulouse.
- PECHDERTY Gilbert, 31270 Frou-sins.
- FAUVEL Armand, 35260 Erce-en-Lamée.
- GUILLOIS Victor, 35670 Plechatel.
- JUHEL Jean, 35120 Dol-de-Bretagne.
- REBOURS Pascal, 35640 Martigné-Ferchaud.
- ROUXEL Léon, 35120 Dol-de-Bretagne.
- THEBAUDT Louis, 35460 Saint-Brice-en-Cogles.
- VAILLANT Eugène, 35480 Messac.
- LE MOULEC Valentin, 36440 Poulaines.
- MERCERON Raymond, 36100 Châtellerauld.
- FRIZON Philippe, 38460 Cremieu.
- MAZIN Jules, 38470 Vinay-bonnot.
- DEVIN Antoine, 42680 Saint-Mar-mayet François, 38330 Mont-cellin.
- VOISSIERE Marius, Mably, 42300 Roanne.
- TARDY Antoine, 42000 Saint-Etienne.
- MASSON Jean, 42600 Montbrison.
- MEILLANT Jean, 42190 Charlieu.
- RAGOT François, 44000 Nantes.
- LAPLANCHE Pierre, 44000 Nantes.
- ROBIC Joachim, 44000 Nantes.
- GUERY Maximilien, 44650 Lège.
- FORGET Arsène, 44440 Riaillé.
- FORGET Pierre, 44390 Nort-sur-Erdre.
- GARÇON Georges, 44480 Paty-Donges.

- LUCAS Alfred, 44160 Pont-Château.
- RAIMBAULT Marcel, 44470 Carquefou.
- RIGOLET J.-Baptiste, 44170 Nozay.
- ROBERT Pierre, 44460 Saint-Nicolas-de-Redon.
- FIAUX Paul, 45170 Neuville.
- RIFFAUD Pierre, 47200 Marmande.
- PAULHAN Jules, 48170 Château-neuf-de-Randon.
- JONCHERAY Joseph, 49290 Chalonnes-sur-Loire.
- SEVE Gaston, 49000 Angers.
- HARIVEL René, 50190 Périère.
- Abbé RENAUD Raymond, 54560 Mercy-le-Haut.
- PLANAS Joseph, 54530 Pagny-sur-Moselle.
- HESSE Pierre, 55160 Ville-en-Wœvre.
- DOUARIN Joseph, 56120 Pleugriffpt.
- FLEURY Léopold, 56220 Peillac.
- GAFIHAN Ernest, 56200 Carentoir.
- LAURENT Marcel, 56500 Remungol.
- MANOUR Joseph, 56150 Guénin.
- MOISAN Roger, 56500 Bignan.
- PAULIC Joachim, 56150 Baud.
- THEBAUD Auguste, 56220 Caden.
- MACHON Maurice, 59400 Cambrai.
- POUILLE Pierre, 59221 Bauvin.
- GERMAIN Charles, 59170 Croix.
- HERTAULT René, 59110 La Madeleine-lez-Lille.
- PAUL Fernand, 59227 Verchain-Maugre.
- PREVOT Emile, 59510 Hem.
- ROUSSEAUX Georges, 59630 Cappellebrouck.
- VANDERDRIESSCHE Pierre, 59370 Mons-en-Barœuil.
- Abbé GOBERT Marius, 62850 Licques.
- LEBON Edmond, 62100 Calais.
- KISSLING Willy, 62200 Boulogne-sur-Mer.
- LACROIX Joseph, 64000 Pau.
- LAC PEYRAS Edouard, 64320 Bizaros.
- LARRALDE Michel, 64310 Sare.
- LASCASSIES André, 64400 Espèy.
- MINVIELLE Jean, 64530 Barzun.
- PEYRUQUEOU Jean, 64000 Pau.
- MOUNICOU Léon, 64800 Nay.
- SAINTE-MARTIN Jean, 64190 Bugnein.
- TABURET Yves, 64260 Arudy.
- TURON Pierre, 64530 Pontacq.
- URTIZBEREA Auguste, 64210 Guéthary.
- GUILHEM André, 65100 Lourdes.
- Docteur PITIE, 65000 Tarbes.
- GUINLE Maurice, 65390 Aurenans.
- DE SAINT-JEAN Joanny, 69490 Pontcharra-sur-Turdine.

(Suite en page 4)

**EDITORIAL**

Voici donc revenu l'époque des vacances, pour beaucoup d'entre nous, déjà à la retraite, retirés quelquefois dans une province lointaine ce sera l'occasion d'accueillir les enfants, les petits-enfants, qui vont pour un temps égayer ces beaux et longs jours d'été, pour d'autre l'occasion d'un voyage à la mer ou à la montagne, peut être aussi pour certains les reposantes parties de pêche à la ligne, si toutefois le soleil n'a pas trop fait baisser le niveau des rivières, combien de nous aussi n'ont formé le projet de revoir des camarades lointains, quelle joie de se retrouver souvent après de longues années, que de souvenirs seront évo-

qués, que de bonnes surprises en perspective, et peut être de moins bonnes aussi, mais voilà les années passent et nous n'échappons pas à la règle du temps. Laissons-là les tristesses toujours possibles et souhaitons à tous de bonnes, de très bonnes vacances que chacun de nous puise dans un repos bien gagné les forces d'affronter l'automne et les rigueurs de l'hiver. Ayons une pensée fraternelle pour tout ceux d'entre nous qui seront privés de toutes ces joies à cause d'une santé défaillante, nous adressons à tous nos plus amicaux sentiments P.G. G. DESMAREST.

**Pensez aux bons de soutien-vite à la poste!**

Evitez - nous du travail et des frais de rappel inutiles

**TIRAGE en DECEMBRE**

FD RES 404



## UNE DELEGATION DE L'U.F.A.C. A L'ELYSEE

Extrait du « P.G. »

Le mercredi 26 mai 1976, une délégation du bureau de l'U.F.A.C. a été reçue à l'Élysée par le président de la République en présence de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La délégation était ainsi composée :

MM. Bégouin (président) ; les vice-présidents : Don (U.N.C.), Lucibello (A.R.A.C.), Moreau (F.N.C.-P.G.), Nouveau (G.I.), Siéclucki (U.F.), R. Peyre (P.T.T.), secrétaire de l'U.F.A.C., Sicard (F.N.A.C.A.), secrétaire général adjoint.

Après que la délégation eût été présentée au président de la République par M. Bord, le président Bégouin exposa les doléances du monde combattant.

— Le rétablissement du 8 Mai comme fête nationale.

— L'application correcte et loyale du rapport constant.

— L'insuffisance des pensions des veuves et des ascendants.

— En terminant par la présentation du plan quadriennal de l'U.F.A.C., plan que le président — alors qu'il était candidat à la présidence de la République — avait trouvé raisonnable.

Après avoir demandé le nombre de survivants de 1914-1918, le nombre des anciens combattants de 1939-1945, le nombre des pensionnés, le président s'est montré quelque peu surpris de toutes ces demandes, étant donné que depuis quelques années, le gouvernement a quand même fait des efforts.

Ces efforts ne sont pas niés par le monde combattant (Nouveau-Lucibello), mais il n'en demeure pas moins que les pensionnés de guerre, à l'heure actuelle, perçoivent 25 % de moins que ce qu'ils devraient percevoir.

Le président fit alors remarquer que les A.C. occupent une place à part dans le pays, qu'il y est très attaché. Je suis un des rares membres du gouvernement à avoir été sous l'uniforme le 8 mai 1945 et que leur image de marque ne devrait pas toujours apparaître comme revendicative.

C'est alors que Moreau précise que nous faisons effectivement autre chose puisque la F.N.C.P.G. possède et gère :

— un Centre de cardio-pneumologie très moderne à Lamotte-Beuvron, 150 lits ;

— Un Institut médico-éducatif pour les enfants débiles mentaux de 8 à 19 ans à Vouzon (Loir-et-Cher, 120 lits ;

— Un Centre de rééducation professionnelle pour adultes aux Rhets commune de Vouzon, 110 lits ;

— Deux Maisons de santé et de convalescence, un dans l'Oise à Breteuil, l'autre dans l'Isère à Ponnassas, respectivement 80 et 40 lits ;

## RAPPORT CONSTANT

Nos camarades de la F.N.C.P.G. ont travaillé sérieusement sur cet important problème et viennent d'éditer une plaquette de 78 pages intitulée : « ETUDE SUR LE RAPPORT CONSTANT DES PENSIONS MILITAIRES d'INVALIDITE et des VICTIMES de GUERRE ».

Ce document d'une très grande importance pour les dirigeants et les intéressés apporte des arguments nouveaux pour la compréhension d'une conception authentique du rapport constant et de son application rigoureuse évitant la dégradation progressive du pouvoir économique des pensions de guerre.

Il a été adressé par les soins de la F.N.C.P.G. aux ministres intéressés, à tous les parlementaires, à tous les Organismes dont nous dépendons directement ou indirectement, à toutes les Associations d'A.C. et V. de G., à de nombreuses personnalités, etc... il est déjà jugé DIGNE du PLUS HAUT INTERET et représente un « outil de travail » particulièrement UTILE !

Vous pouvez vous le procurer à la F.N.C.P.G., 46, rue Copernic, 75016 Paris, envoi franco de port contre la somme de 9,00 F par C.C.P. (Paris 5.298-59), chèque bancaire, timbres-poste.

Marcel SIMONNEAU.

— Qu'au moment de la grande sécheresse en 1971 et 1972, nous avons envoyé à nos camarades d'Afrique Noire, 103 tonnes de maïs, 10 tonnes de lait en poudre, que nous avons creusé trois puits... ;

— Que les élèves de notre Ecole de Dakar sont en partie parrainés par les Associations départementales.

— Que nombreuses sont les Associations départementales qui ont créé des réalisations sociales ouvertes à TOUS nos concitoyens comme celle de la Fédération nationale ;

— Que la F.N.D.I.R.P. possède à Fleury-Mérogis un établissement médical de haut niveau ;

— Que la Fédération des Blessés du poumon et chirurgicaux possède des dispensaires dont l'utilité est incontestable.

Le président de l'U.F.A.C. insiste à nouveau pour que le gouvernement prenne en considération le plan quadriennal de l'U.F.A.C. et il en reprend les grandes lignes en précisant son coût.

Le secrétaire d'Etat aux A.C. intervient alors pour indiquer que la Commission tripartite étudierait cette question dans la première quinzaine de juin avec la participation d'un fonctionnaire du ministère des Finances.

Sicard, à l'invitation du président de la République, intervient pour demander que les avantages attachés à la carte du combattant des 14-18 et des 39-45 le soient également à celle que l'on décerne actuellement à ceux ayant combattu en Afrique du Nord. En effet, un titulaire de la carte au titre des opérations d'A.F.N. ne peut pas cotiser à la retraite mutualiste avec participation de l'Etat.

De même, pour bénéficier de la participation de l'Etat, la période n'est que de cinq ans alors qu'elle est de dix pour les aînés.

M. Bord annonça que tout cela serait réglé très prochainement, le président de la République ayant regretté que cela ne soit pas connu « de même que ce que rappelle M. Moreau tout à l'heure ».

Reprenant la parole, le premier vice-président fédéral a signalé que depuis des mois et des mois, nous demandons à la télévision un « Dossier de l'Ecran ». Rien. On ne répond même pas, que depuis des mois et des mois nous demandons une émission à la radio. Ce n'est qu'après de multiples rappels que nous venons de recevoir la réponse de FR 3 et c'est NON.

Il faudrait peut-être voir cela ! conclut le président de la République en se tournant vers M. Bord.

Et pour terminer, le président nous donna sa réponse pour le 8 Mai.

J'ai toujours accompagné le président Pompidou pour les cérémonies du 8 Mai. Vous ne me démentirez pas si je vous dis qu'il n'y avait personne sur les Champs-Élysées. A quoi bon célébrer un anniversaire dont on semble se désintéresser ?

Alors vous continuerez à célébrer le 8 Mai. Comme cette année, les pouvoirs publics, les administrations vous accorderont toutes les facilités. On verra à mettre les drapeaux et le grand oriflamme (allusion à ce que le président Bégouin avait dit au début sur l'absence des drapeaux aux Champs-Élysées et à l'Arc).

L'audience a pris fin après que chacun des participants ait annoncé, à la demande du président, sa région d'origine.

## U.F.A.C.

### REUNION TRIPARTITE D'INFORMATION DU 23 JUIN 1976

Sur l'initiative de M. André Bord et sous sa présidence, une réunion tripartite d'information s'est tenue, le 23 juin 1976, au secrétariat victimes de guerre.

Elle a, comme annoncé, rassemblé des représentants :

1. - Des Commissions parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), directement concernées par nos problèmes.

2. - Des Associations d'anciens combattants et victimes de guerre. d'Etat aux anciens combattants et A. - U.F.A.C. (groupeant 57 Associations et près de trois millions d'adhérents).

B. - Autres Associations.

3. - De l'administration :

A. - Ministère de l'Economie et des Finances.

B. - Secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Deux questions étaient à l'ordre du jour :

— Indexation des pensions (« Rapport constant »).

— Proportionnalité des pensions.

Cette rencontre a été l'occasion d'un large et très franc échange de vues qui a permis à chacune des parties en présence de bien expliquer sa pensée et ses positions.

Lucien Bégouin et plusieurs membres de la délégation de l'U.F.A.C. ont, avec autant de clarté que de force, précisé les nôtres, ainsi, que les solutions, aussi logiques que conciliantes, par nous préconisées.

Ces exposés et démonstrations n'ont été l'objet d'absolument aucune réfutation dialectique ou chiffrée.

Tout en se tenant sur une assez prudente réserve, les représentants du Parlement n'ont pu moins faire que de le constater et de le dire.

Cependant, malgré leur bien fondé évident et bien qu'elles soient, de surcroît, généralement partagées par les Associations non membres de l'U.F.A.C., ses thèses sont, en fait, absolument récusées par le gouvernement.

Il convient donc de, plus que jamais, unir et rassembler nos forces pour, en ce qui concerne les mutilés, veuves, orphelins et ascendants, faire aboutir nos justes demandes.

C'est pourquoi, au cours de cette réunion, la préoccupation essentielle de la délégation de l'U.F.A.C. a été le rétablissement de la parité dans le cadre du « plan quadriennal ».

Inlassablement, nous multiplions donc nos efforts en ce sens et tous nos camarades auront à cœur et devoir de nous aider de leur mieux jusqu'à ce que soient, enfin, entièrement satisfaites nos très légitimes revendications.

Le Président,  
L. BEGOUIN.

### CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Ceci s'adresse aux camarades titulaires d'une pension d'invalidité militaire, quelque soit le pourcentage. A partir du taux de 10 %, le pensionné peut bénéficier du tiers payant, pour les soins, en dehors de la maladie pensionnée. Il suffit de se faire établir par la Sécurité Sociale une attestation qu'il est pensionné de guerre, attestation que vous présentez au pharmacien qui se fait payer directement. Vous ne payez que les honoraires du médecin.

En ce qui concerne les soins à la charge du carnet de soins gratuits, le pensionné doit exiger du médecin qu'il détache un feuillet du dit carnet (libre à lui de ne pas se faire rembourser, il n'est pas obligé de le faire), mais il n'a pas le droit de le faire payer, ni de se servir d'une feuille de Sécurité Sociale. Si le camarade pensionné demande une révision en aggravation, il existe à son dossier les feuillets du carnet de soins qui apporte la preuve de non guérison. L'administration, tout les cinq ans, envoie les dossiers aux archives, c'est pourquoi le pensionné doit conserver précieusement ses carnets de soins, pour ces derniers, les souches doivent porter la date de la visite du docteur et le nom de celui-ci, si possible le diagnostic. En cas de demande d'aggravation, c'est la seule preuve de la filiation de soins.

Surtout utilisez le carnet aussi souvent que cela est nécessaire.  
Henri STORCK,  
Délégué U.N.A.C.  
du Maine-et-Loire.

### ON NOUS A TOUT DE MEME REPONDU !

REPONSES à la MOTION votée en mars dernier lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle concernant le droit à l'information pour les A.C., réponses qui ne nous donnent pas satisfaction, jouent avec les mots et bien... savoureuses ! Bien entendu nous avons répondu à ces lettres et ne perdons pas de vue ce problème important, au contraire... qu'on le sache bien !

### REPONSE DE T.F. 1 : LA PLUS BELLE !

« Photocopie de votre lettre adressée au secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre nous a été transmise et nous avons pris bonne note de votre Association de s'exprimer sur les antennes. »

« Le rôle de T.F.1 ainsi que des autres Sociétés de télévision étant, entre autres, d'informer, nos services spécialisés composés de professionnels qualifiés suivent de près l'actualité et en rendent compte le plus honnêtement possible. »

« Ces journalistes qui comptent en leur sein des anciens combattants, prisonniers ou résistants entendent exercer librement leur métier et ne peuvent céder aux pressions d'où qu'elles viennent pour que des Associations, qu'elles soient ou non reconnues d'utilité publique, s'expriment selon leur bon vouloir sur les antennes nationales de radio ou de télévision. En outre, ils s'inscrivent en faux contre la phrase qui termine la motion, il n'y a pas de « silence méprisant » de la part de l'information. Que le « monde combattant » fasse l'actualité, et celle-ci sera couverte. »

« Veuillez etc... ».

Signée : Odette SOHIER,  
Responsable des relations avec les téléspectateurs.

### REPONSE DE ANTENNE 2

« Le secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre me transmet ce jour la lettre que vous avez bien voulu lui adresser. J'en ai pris connaissance avec beaucoup d'attention ainsi que de la motion pour le « droit à l'information » qui l'accompagnait et qui avait été votée à la fin de votre Congrès. »

« Elle ne laisse pas de m'étonner. »

« La règle d'or d'Antenne 2 en matière d'information, vous le savez, est le critère d'impartialité : il n'existe chez nous aucune discrimination et je ne pense pas que « l'accès à la télévision » ait jamais pu vous être refusé. »

« Vous comprendrez toutefois aisément que nos journalistes, devant l'abondance de l'actualité et le nombre sans cesse croissant de communiqués qui leur parviennent, puissent se trouver contraints de faire un choix. Sachez qu'ils le font en toute honnêteté. »

« En vous remerciant pour votre lettre, je vous prie de croire, etc... ».

Signée : M. WOL...,

Responsable du service des relations avec les téléspectateurs.

### SECOURS SOCIAUX PAR LES SERVICES DEPARTEMENTAUX

A tous les camarades malades ou dans des situations difficiles qui reçoivent des aides financières de la part des services départementaux de l'Office national des A.C. et V. de G. nous leur demandons, dès le reçu de cette aide, de nous en aviser, responsables départementaux ou nationaux qui sont intervenus.

Il ne faut pas que cela fasse double emploi si nous voulons être pris au sérieux !

Nous conseillons d'ailleurs aux camarades ayant des rapports avec les Offices de passer par nos soins. Cela ira plus vite et pourra éviter des erreurs souvent nuisibles !

Déposant des demandes il nous arrive TROP SOUVENT qu'un Office nous réponde que l'intéressé a déjà reçu telle ou telle somme, avouez que cela fait bien !

De plus, sur le plan national, cela est de la plus grande importance

pour nos interventions auprès de l'Office national des A.C. et V. de G. et du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Pensez à vous, mais aussi à ceux que nous devons secourir, et nous voudrions vous faire aider par la suite... que ce soit à tort, des menaces sur l'organisation, toute l'organisation, de notre ministère de tutelle ou notre secrétariat, comme vous voudrez. Ne chuchote-t-on pas dans les sphères officielles de la suppression de cet organe officiel nous concernant et de son rattachement à un grand ministère, comme cela s'est déjà fait. Si oui, nous allons vers une suppression DEFINITIVE. En sentez-vous, mes chers camarades, la gravité pour tous ? Vous devez nous donner des arguments pour défendre ce principe qui nous est cher : le maintien et le retour à un ministère des A.C. et V. de G. ! Alors pensez-y et cela vaut bien une petite lettre nous tenant au courant des résultats de nos démarches en votre faveur. Merci, mais faites-le, je vous en supplie.

Marcel SIMONNEAU.

### GUIDE POUR LES FUTURS RETRAITES

Ce guide contient des renseignements importants et intéressants : en voici le SOMMAIRE :

- Préparation financière de la retraite par les salariés relevant de la Sécurité Sociale ;
- Préparation financière de la retraite par les salariés relevant de la Mutualité Sociale Agricole ;
- Préparation financière de la retraite par les non salariés ;
- Préparation financière de la retraite par les salariés des régimes spéciaux ;
- Préparation financière de la retraite par ceux qui relèvent d'aucun régime ;
- Questions et réponses relatives aux impôts et taxes ;
- Questions et réponses relatives au logement des personnes âgées ;
- Quelles aides diverses sont en cas de besoin mises à la disposition des personnes âgées ?
- Comment se préparer une meilleure santé pour l'époque de la retraite ?
- Comment se préparer des occupations intéressantes pour le temps de la retraite.

Enfin en CONCLUSION : Quelques documents à lire ou à consulter par ceux qui veulent en connaître plus.

Vous pouvez vous procurer ce GUIDE au Comité Français d'éducation pour la santé : 44, chemin de Ronde, 78110 LE VESINET. Tél. : 976-10-10 au prix de 2,00 F plus port.

Ce guide a été édité avec la participation de la Caisse Nationale d'Assurance vieillesse des Travailleurs salariés et l'aide technique du G.E.R.S.P.P.A.

Nous avons trouvé également dans les Mairies de Paris un « Guide des Parisiens du Troisième Age », gratuitement. Il se peut qu'il en existe également un pour toutes les régions de France dans votre Mairie ; se renseigner ?

# ACTIVITÉS INTERDÉPARTEMENTALES

## LYON

Compte rendu de la visite à la Maison de retraite d'Albigny, le samedi 29 mai, par l'Amicale des Stalags X et XI, avec Mme Guillaume et son époux, Cadiou, Berliet, Félix.

Trois camarades sont à l'infirmerie, Thomann qui prend son sort en patience, Ulmann qui souffre d'une jambe et Varraux dont l'état dépressif ne s'améliore guère, nous passons quelques instants avec chacun d'eux, les réconfortant de notre mieux.

Un nouvel arrivant, déjà connu de notre Service social, René Delorme, Stalag VI, un grand voyageur, donne l'impression d'avoir trouvé ici le terminus de ses déplacements.

Nous quitterons nos protégés en leur donnant rendez-vous pour la prochaine visite, dans deux mois avec l'Amicale des Stalags XII. Une enveloppe a été remise à chacun à l'occasion de l'anniversaire du 8 Mai 1945, ainsi que deux paquets de cigarettes.

**Retraités présents à ce jour :**  
Lefaire, Guillem, P.G. 14-18; Jillet, Juston, Ehinger, des II; Varraux, Langlois, des III; Ulmann, des V; Posselt, Orgeret, Semonin, Delorme, des VI; Fesquier, des VII; Habert, des VIII; Chadier, des IX; Faure, Rougis, des XII; Raimont, Boisson, des XVII; Thomann, Front-Stalag.

M. DUVION.

## U. N. A. C. Région NORD COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 MAI 1976

Étaient présents : Paul Gasz de l'Ofilag XVII, Fernand Houpe des Aspirants, Florimond Segard des I A et I B, Cyrille Flipo des II, Paul Van Moerbeke des II, Robert Marchal des III, Jacques de Baralle des III, Ernest Caudron des V et X, Gérard Lemaire des VI, Charles Lacroix des VII, Georges Lecigne des VII, Gérard Gallois des VIII, Jules Van Maele des IX, Maurice Dupont des XI, Ernest Langlois des XII, Louis Loridan des XII, Charles Matton des XIII, Léon Lenfant des XIII, Gérard Depraete des XIII, Jean-Marie Clabaut des XVII et XVIII, André Bétrancourt des XX, Robert Raviez des XX.

La séance est ouverte, ponctuellement à 18 h 45. La feuille de présence est signée. Le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mars est adopté sans observation. La réunion du 5 avril n'a pas fait l'objet d'un compte rendu.

Jacques de Baralle dit sa joie de se retrouver parmi ses amis de l'U.N.A.C.-Nord et remercie chacun de l'amitié qui ne lui a pas manqué et dont la chaleur a certainement contribué à le remettre sur pied.

Il présente aussi les nouveaux responsables venus pour la pre-

mière fois. Ernest Caudron des V et X, Jules Van Maele qui remplacera maintenant Hespel des IX, Georges Lecigne qui représentera les VII car Charles Lacroix ne pourra plus venir aussi fidèlement pour raisons professionnelles.

Il indique combien le travail des Amicales est utile et irremplaçable. Les confidences sont plus faciles à un camarade de captivité. Elles permettent de découvrir des problèmes cachés et de les résoudre parfois.

Il les félicite donc d'accepter ces responsabilités nouvelles et leur souhaite d'y trouver cette joie du service que nous connaissons tous.

Il résume les cartes d'excuse reçues du colonel Carnoy à Connes et de Constant Quenelle à Bordeaux.

Léon Lenfant dit sa reconnaissance pour la distinction dont il a été l'objet à Roubaix et offre le pot de l'amitié.

Ernest Caudron qui voulait marquer son entrée est retenu pour la réunion de juin.

Léon Lenfant demande le livre d'or du stand de l'U.F.A.C. qui était disponible.

L'heure de la garde au monument aux Morts de Lille est fixée au 8 mai de 20 h 15 à 20 h 30. Aucune Amicale ne désire vendre des bleuets ce jour-là.

Lecture est faite des invitations reçues en avril et nous y étions représentés presque chaque fois. Nous serons représentés le 9 mai à la Journée des XVII et XVIII et Rhin et Danube. Le 16 mai aux Artilleurs et Cyrille Flipo est délégué pour nous représenter le 22 mai à la réunion de l'U.F.A.C.

Un résumé des rapports « Bord » parvenus avec beaucoup de retard ne fait l'objet d'aucun commentaire particulier.

Paul Van Moerbeke explique la situation injuste des artisans devant la retraite. Il est convenu que Jacques de Baralle écrira aux parlementaires les plus connus de notre région pour alerter l'opinion.

De nouveaux décrets précisent les droits des mal voyants. En raison de leur complexité, chaque cas devra faire l'objet d'une étude que nous pourrions lancer.

La question de l'accueil des enfants temporairement esseulés est évoquée mais elle sort de notre cadre amicaliste.

Notre intervention auprès du C.I.L. pour une pupille, mère de quatre enfants, menacée d'expulsion s'est mal terminée, elle a disparu en emportant la clef du logement.

Les fiches d'inscription pour le livre du trentenaire des poètes anciens prisonniers. Il en manquait à la dernière réunion.

Pour information, des dispositions nouvelles viennent d'être mises en application pour les Harkis. Ils peuvent bénéficier de la carte de combattant comme les C.A.T.M. et auront une indemnité de 500 F par trimestre de captivité. Nous n'en avons pas eu autant.

La question des papillons à appliquer sur les pare-brises des invalides tant civils que militaires fait l'objet d'une mise au point.

La question financière de la Journée du 4 avril est évoquée. Il est convenu qu'elle fera l'objet d'une réunion de bureau en raison de l'heure tardive.

En effet, il fallait encore mettre au point le stand de la Foire. Ernest Langlois fait un exposé clair

et chacun s'inscrit pour le tenir soit une journée, soit une demi-journée.

Florimond Segard prend rendez-vous pour le montage le jeudi 20 à 9 heures. Jacques de Baralle est chargé du livre d'or.

Charles Matton demande que l'on tire une nouvelle liste des responsables d'Amicales mise à jour. C'est accepté.

Gérard Lemaire préconise des feuilles volantes sur lesquelles les visiteurs marqueront leur adresse, leur camp et leurs messages. Ce sera fait.

Et chacun de se donner rendez-vous au stand avant de lever la séance à 20 h 30.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 JUIN 1976

Étaient présents : colonel Carnoy de l'Ofilag IV D, Paul Gasz de l'Ofilag XVII, Fernand Houpe des Aspirants, Paul Van Moerbeke des II, Cyrille Flipo des II, Paul Darloy des II, Marcel Masurel des III, Jacques de Baralle des III, Gérard Lemaire des VI, Georges Lecigne des VII, Gérard Gallois des VIII, René Capel des VIII, Ernest Langlois des XII, Louis Loridan des XII, Henri Mivieux des XII, Léon Lenfant des XIII, abbé J.-M. Clabaut des XVII et XVIII.

La séance est ouverte à 18 h 45. Jacques de Baralle nous apprend avec émotion le décès de Mme Segard, épouse de notre ami Florimond des I. Les obsèques auront lieu à Roubaix. Une délégation y assistera. Une gerbe sera déposée au nom de tous.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté sans observation et la feuille de présence signée.

Stand de la Foire. Le succès a été total. Le nombre de visiteurs important et Jacques de Baralle remercie tous les membres de nos Amicales qui s'y sont dévoués.

Gérard Lemaire a même établi une fiche par signature du livre d'or et les a ventilées par Amicale. C'est une très heureuse initiative appréciée par tous. Les Amicales non représentées recevront leurs documents par poste.

Ernest Langlois ayant apporté les troncés, nous procédons à leur inventaire : 659,30 F comprenant adhésions, vente de cartes et dons divers. Si le nombre d'adhésions est en baisse sur l'année 1975 (20), les demandes de renseignements ont été considérables : les 150 listes des Amicales du Nord ont été distribuées à des anciens P.G. en quelques jours.

Pour diverses mises au point, Ernest Langlois demande une réunion de bureau qui est fixée au mercredi 16.

Cyrille Flipo représentera l'U.N.A.C.-Nord à la manifestation organisée le 18 juin par l'Association des Français libres.

Marcel Simonneau nous a adressé un document complet sur le plan Constant. Cyrille Flipo nous en fera un digest à la prochaine réunion.

Maurice Dupont veut relancer l'Amicale des XI et nous tirerons 100 invitations. Ernest Langlois signale que la liste est ancienne et

qu'il possède un lot d'enveloppes qui lui ont été retournées et qu'il peut remettre à Maurice Dupont pour éviter des frais inutiles.

L'adresse de l'Office devra être rédigée de la manière suivante : Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 74, rue Jacquemars-Giélée, S.P. 2043, 59015 Lille-Cédex.

Maurice Dupont a établi un document de cinq pages qui résume les responsabilités et les buts de l'Office. Cet exposé très bien fait est distribué aux présents. Il en reste quelques exemplaires pour ceux qui en désirent.

« Retraite ». Jacques de Baralle souligne l'illogisme de la date de versement de la retraite du combattant à 65 ans alors que cette qualité donne droit à un versement plus rapide de la retraite professionnelle.

Les invalides de guerre demandent notre appui pour obtenir ce même avantage. Mais il s'agit d'une affaire d'ordre législatif et qui ne peut être traitée que par les parlementaires.

Paul Van Moerbeke, en réponse à la réclamation d'un camarade de l'IB qui ne recevait pas « Le Lien » que sa cotisation perçue l'année dernière au stand de la Foire avait été envoyée à l'Amicale des I à Paris. Nous réclamons.

Ernest Langlois signale la démarche des III pour que les bénéficiaires des services de l'Office préviennent ou mieux remercient du résultat. C'est dans une manière d'aider l'Office. Un mot dans ce sens sera adressé à Paris pour insertion si possible dans la page U.N.A.C.

La majorité des présents n'admettent pas qu'un P.G. ayant cinq ans de captivité n'obtienne pas la carte du combattant parce qu'il n'a pas 90 jours d'unité combattante. Cette observation fait l'objet de démarches permanentes qui n'ont pas encore abouties.

Le rapport annuel de l'Office fait mention de 101 804 cartes de combattants attribuées contre 5 340 refus. Il y a été reçu 74 592 lettres fusées soit un peu plus de 5 % de (en gros 250 par jour), courrier départ 68 697. Le montant des secours s'est élevé à 610 000 F non compris les subventions aux pupilles, prêts sociaux, et divers. Enfin dix ressortissants ont été admis dans nos Maisons de retraite (participation journalière de 38,20 F à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1976).

Jacques de Baralle conclut qu'en dépit d'un personnel insuffisant mais très dévoué, il se fait un grand et beau travail sous la direction de M. Couder.

La séance est levée à 20 h 15. Prochaine réunion le lundi 4 octobre 1976 à 18 h 45... Après les vacances. Alors qu'elles soient belles pour tous et toutes nos familles.

Résumé en coopération  
avec Paul DARLOY,  
notre secrétaire toujours  
dévoué.

## PERTE DE LA CARTE DU COMBATTANT

Il faut en tout premier lieu faire une déclaration de perte au commissariat de police ou à la gendarmerie dont vous dépendez qui établira un certificat de perte.



## Rappel important

« Le Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée d'Antin, le nom de votre ancien stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

## APPEL AUX P.G.

Suite à notre PREMIER APPEL et aux DEUX QUESTIONNAIRES qui y ont fait suite je tiens à remercier tous les camarades qui nous ont répondu concernant ces deux importants problèmes :

LA RETRAITE PROFESSIONNELLE  
LA PATHOLOGIE de la CAPTIVITE

Avec nos camarades de la F.N.-C.P.G. nous constituons deux services qui nous permettront de discuter sur les preuves certaines afin d'apporter des améliorations.

Pour les cas spéciaux concernant la RETRAITE PROFESSIONNELLE, surtout pour nos camarades qui ont dû la prendre avant le décret nous concernant et dont le taux n'est pas de 50 % du meilleur salaire de dix ans.

Pour faire lever les forclusions pour tous les anciens P.G. se ressentant des mauvais effets des maladies dites à évolution lente, séquelles de la captivité et concernant tous les stalags et commandos, pas seulement les « disciplinaires » ou régimes spéciaux.

Nous continuons ces enquêtes et pour faciliter vos réponses, dont certaines que nous avons reçues étaient mal rédigées, incomplètes, nous avons à votre disposition des questionnaires plus grands, plus espacés, il suffit de nous les demander AVEC UN TIMBRE POUR LA REPONSE.

Il ne s'agit pas dans notre idée de régler ou d'appuyer des cas « personnels » mais de justifier, par des exemples, nos demandes de rattrapage, de régularisation, d'équité, etc... et d'être ainsi « armés » pour discuter avec les ministres intéressés.

Que de cas déjà avons-nous constatés où des camarades n'ont pas « poursuivis », ne se sont pas renseignés après un refus etc... c'est dommage pour eux mais rien n'est perdu et c'est ce à quoi nous nous efforçons d'aboutir.

Marcel SIMONNEAU.

Vous pourrez alors demander l'établissement d'un duplicata de votre carte auprès du Service départemental de l'Office national des A.C.V.G., au chef-lieu du département.

Si vous avez atteint l'âge requis (65 ans), faites en même temps votre demande de retraite du combattant.

## RETRAITE DU COMBATTANT

A partir du 1<sup>er</sup> avril 1976 :

Indice 33 (1914-1918) : 652,08 F par an.

Indice 15 (1939-1945) : 296,40 F par an.

Petite amélioration certes, mais différence inadmissible pour UNE MEME CARTE.

PLUS QUE JAMAIS nous réclamons la PARITE pure et simple.

En cas de réclamation concernant le règlement de la retraite du combattant s'adresser DIRECTEMENT à la paierie qui en fait le règlement.

Tenir compte cependant du décalage qui peut exister entre le règlement et les nouveaux taux qui changent plusieurs fois dans l'année ; le deuxième semestre tient alors compte des retards et améliorations.

Un excellent champagne  
un délicieux blanc de blanc

Henri MANDOIS et Fils

Pierry, 51 - Epernay  
Téléphone : 51-23-40  
Production et vente directes  
Ristourne  
Amicale ex Stalag VII A

## « LE LIEN »

Publication mensuelle  
68, rue de la Chaussée-d'Antin  
75009 Paris

Directeur de la publication :  
Georges ROCHEREAU

Abonnement : UN AN : 15 F

Dépôt légal  
Troisième trimestre 1976

Imprimerie ADAM  
4 bis, rue Nobel, 75018 Paris

Paris et l'Ouest  
Le Massif Central  
L'Aveyron - La Lozère  
Les Gorges du Tarn  
UN CARREFOUR EN LODEVOIS (Hérault)  
La Méditerranée - Sète  
Montpellier - Béziers  
L'Espagne - Les Pyrénées

Les Gorges de l'Hérault  
Saint-Guilhem-le-Désert  
La Clamouse - La Grotte  
des Demoiselles - L'Aigoual

L'Italie - La Provence  
La Côte d'Azur  
La Vallée du Rhône  
Nîmes - Arles  
La Camargue

## Un camping CAMPEYROUX

Maison de vacances des Anciens Prisonniers de Guerre à 2 km de Lodève, dans le Vallon des Plans, par la route de Bedarieux. Un coin idéal, en dehors de la grande circulation, accessible aux caravanes, mais camping solitaire également. Douche chaude et froide - Toilettes - Ombrage - Rivière - Ravitaillement facile - Salle de réunions - Tarif familial.

# Notre grande famille

## DES NOUVELLES DE :

Pierre FRANÇOIS, 59 - Hellemmes :  
Sommes heureux d'accueillir à l'Amicale notre camarade **Pierre François** qui nous informe que ses occupations ne lui permettent pas de s'occuper de quoi que ce soit... Cher ami, nous ne te le demandons pas... Il adresse toutes ses amitiés et bonjour aux anciens du IIA et IIE, kommando E 915 Rastow, E 943 Hoorst, C 546 Wismar.

Pierre CAMINADE, 13 - Arles :  
Adresse ses bons vœux avec sa cotisation 1976... largement arrondie... Merci pour nos œuvres. Il souhaite un dynamisme toujours aussi grand pour les dirigeants et pour leur permettre de continuer cette grande œuvre. Il est heureux de s'apercevoir que plus le temps passe plus les anciens prisonniers se retrouvent dans cette merveilleuse Amicale. A tous un grand bravo...

Amitiés plus particulières à **Desmarest**. Je passe souvent à Paris, mais malheureusement à des heures où notre ami n'est pas encore là.  
Merci ami... A bientôt peut-être si tu préviens lors d'un de tes passages à Paris.

Madame Louis LAUDREN, 29 - Landerneau :

Toujours fidèle à la mémoire de son mari, adresse aux anciens du IIA CDE et plus particulièrement à tous ceux qui ont connu son mari : Madame **Gaëtan Dubus**, Madame **Robert Legros**, M. et Mme **Taurel**, M. et Mme **Fontille**, M. et Mme **Delaurière**, M. et Mme **Dumaie**, M. **Giraud**, M. et Mme **Manin**, M. et Mme **Desmarest**, M. et Mme **Dubois** ont toutes ses amitiés.

Regrette de ne pouvoir être parmi vous le 7 mars. Vous remercie de votre généreuse intention et me prouve que même par-delà la mort la fraternité demeure.

Chère Madame, nous ne saurions oublier nos chers disparus... A bientôt peut-être.

Marcel DHALLUIN, 59 - Tourcoing :  
Ancien du IID, Luckow 907, heureux d'être parmi les gagnants, mais je laisse mon lot pour en faire profiter un de nos amicalistes dans le besoin... 50 kg de kartoffels par exemple en souvenir du kommando 907.

Mon bon souvenir à tous.  
Merci ami.

Madame Sylvestre LEANDRE, 62 - Sallaumines :

Formule pour chacun des souhaits sincères et chaleureux afin que 1976 soit pleinement réussie en santé, en joies familiales, en petits bonheurs quotidiens et un succès dans votre œuvre. Regrette de ne pouvoir se trouver parmi vous le 7 mars, car ayant à charge la maman de **Léandre** (87 ans), et la mienne (86 ans), les déplacements ne sont guère faciles, joint petit chèque pour votre œuvre... dont chère Madame, chère amie, nous vous remercions vivement pour ce beau don...

Avons regretté votre absence, et comprenons fort bien les raisons qui ne nous permettent pas la joie de vous revoir.

E. GAUTHIER, 72 - Le Mans :  
Nous informons qu'il ne peut être des nôtres au premier rassemblement que nous faisons dans la Sarthe le 14 mars... Dommage, très dommage, d'autant plus que tu te trouves situé dans le pays même... Mais comprenons hélas les impossibilités qui peuvent jouer. Merci de ton bon souvenir à tous.

Pierre CHEVAILLOT, 51 - Reims :  
Adresse ses bons vœux à tous, et en particulier à ceux du bureau, en souhaitant que 1976 apporte à chacun une parfaite santé, beaucoup de satisfaction et de joie. Pensons que tu auras reçu le renseignement que tu demandais que nous t'avons adressé par lettre.  
Veux-tu prendre note que la permanence de l'Amicale a lieu tous les jours, sauf le samedi, et que le bureau se réunit tous les vendredis soirs à partir de 18 h 30, ceci si tu te trouvais à Paris une prochaine fois. Au plaisir de te rencontrer.

Marius BALAY, 07 - Sècheras :  
Ancien du IIA, matricule 51573, kommando Stavenhagen-Mecklenbur, que nous accueillons à l'Amicale, désirerai avoir des nouvelles de

ses anciens camarades de captivité.

Nous te souhaitons bonne chance... car il nous est impossible individuellement de faire des recherches pour connaître ceux qui sont adhérents de ton kommando. Amitiés.

Pierre OUTREQUIN, de 62 - Rivière, 1, rue du Four, Ransart :

Notre camarade qui adhère lui aussi à l'Amicale, ancien du kommando D 630 souhaite le bonjour et se rappelle au bon souvenir des camarades du kommando. Serait heureux d'avoir des nouvelles de l'aumônier M. l'abbé **Michel Guéry**, de Slatte. Il était ces derniers temps en repos au presbytère de Brétignoles (85).

Nous espérons qu'il lira ces lignes et t'écrira directement.

Charles MERLIN, 78 - Versailles :

Avec ses vœux de bonne année joint sa cotisation largement arrondie, dont nous le remercions pour nos œuvres.

Nous espérons bien, ami, te rencontrer à l'Assemblée Générale et au banquet de mars prochain. Amitiés.

Gaston QUINSON, 01 - Bourg-en-Bresse :

Encore une fois, félicitations pour votre travail à l'Amicale, mes meilleurs vœux à tous. Je vous adresse le « pouvoir » en regrettant de ne pouvoir assister à la réunion et au repas.

Dommage... Merci de ton règlement.

Gabriel DEBIN, 51 - Châlons-sur-Marne :

Cotisation, dis-tu, légèrement majorée... Merci pour les œuvres de l'Amicale. Avec mes félicitations à tous pour votre travail et votre dévouement à l'Amicale. Avec toutes les bien sincères amitiés du 85447, IIC.

Ceux du IIC t'adressent les leurs.

Roger PESSIN, 58 - Lormes :

De sa retraite « nivernaise », l'ami **Pessin** adresse, en payant sa cotisation arrondie, ses meilleurs vœux à tous.

Comme nous aimerions au moins une fois l'an que tu te joignes à nous... Et pourquoi ne nous ferais-tu pas un délégué dans la Nièvre et ne nous organiserais-tu pas, un jour d'été, une sortie dans cette belle région... Il ne faut qu'un peu de courage. Merci.

Christophe LASCOR, 64 - Saint-Palais :

Nouvel adhérent que nous sommes heureux d'accueillir se trouve très heureux de recevoir le journal et adresse ses vives amitiés aux anciens du IID.

Charles CLERC, 25 - Tréviillers :

Rejoint l'Amicale dont il ne connaissait pas l'existence, et adresse son bon souvenir aux anciens du IID et notamment l'abbé **Delorme**.

Raymond LECERF, Rouvignies, 59 - Denain :

Rejoint l'Amicale, ancien du IID, il regrette de ne pas avoir retrouvé à Lourdes des visages connus et espère bien, à l'aide du « Lien » retrouver des anciens... Il n'y a aucune raison et nous espérons qu'ils prendront contact très bientôt avec toi.

Louis JACOPIN, 29 - LeFolgoet :

Avec son adhésion à l'Amicale nous fait connaître ses péripéties à Lourdes. Logés avec Madame à Cautelets n'a pu nous retrouver et venir à notre permanence, le temps lui restant étant trop court.  
Hélas, ami, nous connaissons les imperfections de ce rassemblement dont les fautes ne nous sont pas imputables... du fait du très grand nombre de « pèlerins »... Nous espérons s'il y en a un autre en 1978 ou 1979, comme prévu, que tu auras plus de chance.

Ancien du IIA, il y a beaucoup d'adhérents à l'Amicale et par notre « Lien » nous espérons que tu retrouveras des visages connus... Peut-être aussi aurons-nous le vif plaisir de te voir un jour à Paris.

Pierre-Marcel MARMIE, 47 - Frégemont-Saint-Front :

Adhère à l'Amicale et remercie pour le journal. Notre ami ancien du IIA, affecté ensuite au IID, serait heureux de savoir ce que

sont devenus les camarades du kommando D 765 où ils étaient une quarantaine. Il regrette de ne pas en avoir rencontré à Lourdes. Par notre « Lien », peut-être auras-tu plus de chance... et pourquoi pas aussi le plaisir de te voir à Paris.

Paul BASSINOT, 54 - Ceintrey :

Que nous accueillons à l'Amicale, adresse son souvenir aux camarades du kommando 2123 à Schwerinsfeld, IID.

François RAVOIRE, 74 - Vaulx-Mornaz :

Ancien du IIC, est heureux d'adhérer à notre grande famille. Aimerais avoir des nouvelles des anciens du kommando 410 Wolgast : **Joseph Regoin**, des Côtes-du-Nord ; **Le Pen**, du Morbihan ; **André Roullié**, du Morbihan ; **Maximin Guénégo**, du Morbihan ; **Donatien Landais**, de la Loire-Atlantique ; **Georges Foulot**, de la Côte-d'Or.

Nous espérons que ces camarades se feront connaître. Amitiés.

Jean CALVET, 13 - Marseille :

Amitiés à tous les camarades, notamment du IIC : **Jarmen**, **Vorwerck**, **Pasewalk**.

Lucien HEUCLIN, de Douai, IID :

Qui félicite sans réserve les bureaux parisiens et nordistes pour leur travail, leur foi, leur dévouement.  
Merci **Lucien** pour tes félicitations et ton don généreux à l'Amicale !

Gilles LECLERCQ, IID, de Bersée :

Adresse ses amitiés aux pères **Delesalle** et **Grégoire** de Stargard ainsi qu'à ses nombreux amis du camp. Merci **Gilles**, et félicitations pour la mignonne petite-fille que Madame et toi, grands-parents modèles, entourez de tout votre amour. Merci aussi pour ta cotisation bien arrondie.

Jean BOSSU, IID, de Roubaix :

Est toujours par le cœur, avec nous et n'oublie jamais « d'arrondir » généreusement ses cotisations et bons de soutien. Aurons-nous la joie de te rencontrer avec Madame à la journée de l'U.N.A.C.-Nord qui se tiendra dans ta ville le 4 avril prochain ?

Charles MIROUX, IIB, Harnes :

Etudie les possibilités d'organiser

## NOS NOUVEAUX ADHERENTS

(Suite de la première page)

GRUNEL Albert, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.

MALLIERE Simon, 69170 Tarare.

SECRETAN Paul, 69600 Oullins.

DARDELIN C., 69000 Lyon.

JAMEY Georges, 70000 Vesoul.

PERRIN Marcel, 70500 Jussey.

FLORET Henri, 74140 Douvaine.

POUZELGUES Maurice, 82260 L'Honor-de-Cos.

LUDURCQ Robert, 82370 Saint-Nauphary.

LICHIERE Joseph, 84140 Montfavet.

GAUFFRETEAU Martial, 85120 La Chataigneraie.

GIRARD André, 85560 Longeville.

GUILLOTEAU Florentin, 85110 Chantonay.

GUILLON Gabriel, 85000 Mouilleron-le-Captif.

QUEREAU Octave, 85300 Challans.

MONTASSIER Marcel, 85000 La Roche-sur-Yon.

PASQUEREAU Louis, 85410 Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine.

RENAUDINEAU J.-Marie, 85300 Challans.

PRETRE Désiré, 89360 Flogny.

GILBERT Armand, 31800 Saint-Gaudens.

GALIAY Louis, 65200 Bagnères-de-Bigorre.

FALCHIER François, 29165 Bourged-Colloroc.

VROMANDT Robert, 59230 Saint-Amand-les-Eaux.

GALISSOT Paul, 52260 Rolampont.

MERLIN Lucien, 38540 Heyrieux.

VANDEN DRIESSCHE Pierre, 59370 Mons-en-Barœul.

## « LE LIEN »

Publication bimestrielle  
68, rue de la Chaussée-d'Antin  
75009 Paris

Directeur : G. ROCHEREAU  
Commission Paritaire  
N° 780-D-73

Imprimerie Claude ADAM  
4 bis, rue Nobel, 75018 Paris

ser notre journée d'octobre dans sa ville. Donne-nous des nouvelles de tes démarches. Merci pour ton dévouement.

Roger REUTER, 29 - Pont-L'Abbé :

Adresse ses amitiés et son bonjour aux anciens de Steinberg et de Wismar et de Dessin, ainsi qu'à l'ami **Desmarest**.

Henri CHAUVET, 85 - Les Herbiers :

Amitiés à tous ceux du IIA CDE.

Gratien URAN, 69 - Saint-Fons :

Avec retard, mais bien sincères vœux à tous pour votre dévouement, et à tous. Bien le bonjour à tous ceux du IIE.

Gaston QUINSON, 01 - Bourg-en-Bresse :

Présente à tous son bon souvenir et fais tous ses compliments à l'Amicale pour la persévérance des dirigeants et leurs bonnes actions. Merci aussi à toi de généreusement penser aux œuvres.

Félix SIMONNOT, 75 - Paris :

Cotisation et œuvre... et adresse son bonjour à tous ceux du IIC. Nous espérons bien te voir à l'une de nos réunions ou repas mensuel.

Ernest HANCIN, 39 - Poligny :

Amitiés aux anciens du IIC.

Jean BLANCHE, 78 - Rambouillet :

Ce petit envoi, cotisation 1976 et vos œuvres sociales ; merci pour nos amis de ton geste généreux. Comme toujours mon amical souvenir à tous.

Ferdinand BAECHLER, 68 - Colmar :

Adresse toutes ses amitiés aux anciens du IIA, retraité ne peut assister à l'Assemblée Générale et nous adresse ses regrets... Les nôtres aussi de ne pouvoir te retrouver... Merci de ton règlement.

Hubert JULIAN, 30 - Bagnols-sur-Cèze :

Heureux de retrouver, après trente-six ans, l'ami **Lambinet**, d'Eaubonne... lettre envoyée par nos soins, adresse son amical souvenir à tous les copains de Strameuss, Gross-Stieten, Hopenrade, Nisbill et à ceux de la Neptun Werft de Rostock...

Heureux grâce à notre « Lien » d'avoir pu te rendre service. Amitiés.

Georges CHALMIN, 03 - Moulins :

Avec mes meilleurs vœux pour tous. Je règle ma cotisation pour 1976, le supplément sera pour la caisse de solidarité car en cette période, les besoins de nos camarades sont grands... Comme nous sommes émus de ton geste ! Et te remercions vivement. Amitiés.

Paul WAGENLANDER, 78 - Saint-Germain-en-Laye :

Amitiés à tous les anciens du IIE et particulièrement ceux de Wismar.

Ferdinand BAECHLER, 68 - Colmar :

Cotisation 1976, solde à la caisse de secours... Voilà qui est fait et merci.

VACHERON, 42 - Feurs :

Je lis toujours avec plaisir « Le Lien », mais hélas, je trouve peu de noms connus, les anciens du IIC Bordenham ont-ils tous disparus ! J'envoie mes amitiés à ceux qui reçoivent « Le Lien » sans oublier tous ceux du bureau.

Ceux du IIC sont bien présents, mais hélas ?... Ils pensent peu à écrire.

Georges BONMARCHAND, 88 - Vecoux :

Merci de ton règlement, heureux que nous sommes que « Le Lien » te fasse plaisir. Nous donnons volontiers ton bonjour aux anciens du IIA Nordenham, le bateau, en particulier à **Marcel Gosse** de Clermont dans l'Oise.

J. GHESQUIERE, 59 - Lille :

Avons bien noté ton règlement de cotisation et n'avons pas l'habitude de réclamer à ceux qui sont à jour de règlement... Merci.

Tu nous écris aussi, Félicitations à tous ceux qui se dévouent à la cause P.G. et amical souvenir à tous ceux qui ont connu **Joseph** comme homme de confiance à Swinemunde l et Wollin.

F. LACHAIZE, 93 - Saint-Denis :

Désolé de n'avoir pu assister à l'Assemblée Générale, souhaite bon courage à tous, et ses fidèles amitiés...

Bonne retraite ami dans la vie calme que tu aimes.

Albert THOMAS, 85 - Les Epesses :

Désirerai obtenir des nouvelles de **Mathurin Le Priol** qui était domicilié à Vitry-sur-Seine en 1939.

Adresse ses vifs remerciements à toutes les personnes qui pourraient lui fournir des renseignements sur ce camarade de captivité. Ecrire à notre ami, 18, rue du Bocage, 85390 Les Epesses.

Jean LE CALLOCH, avoué honoraire, 13, rue Kérabécam à Brest :

Il adresse ses amitiés et bonjours à tous ses anciens camarades du Stalag IIA et du kommando de Bad Doberan.

Il aimerait rentrer en contact spécialement avec : **Henri Fournet**, homme de confiance à la libération du Stalag ; **Vanoverbergh**, et tous ceux qui ont assisté à la libération, ainsi qu'avec ceux qui se sont trouvés au kommando de Bad Doberan jusqu'en avril 1943.

Marius HANOTEL, 01 - Thoissey :

Avec mes meilleurs souvenirs à ceux du D 737 de Dobbertin. Amitiés à vous tous sans oublier ceux du bureau qui font tant pour nous tous. Bravo, continuez.

GUTERMAN, 75 - Paris :

Un grand merci à notre ami pour son règlement très substantiel dont notre social bénéficiera.

Il aimerait avoir des nouvelles de camarades de captivité de la Kinder Klinik de Rostock et leur envoie ses amitiés en attendant de les lire.

Souhaitons que tous entendent ton appel.

## A découper suivant le pointillé

### BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre des Stalags II ACDE après avoir pris connaissance des statuts.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'Amicale nationale II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 20 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal La Source 30.175-35.